



UE ENGAGEMENT ÉTUDIANT ET ACCOMPAGNEMENT



L'UE transversale "Engagement étudiant - accompagnement et pédagogie" vise à valoriser l'engagement citoyen des étudiants auprès d'élèves ou d'autres étudiants à travers différents modules au choix, construits avec des partenaires associatifs ou institutionnels. L'un de ses modules porte sur l'accompagnement de personnes en difficulté (avec l'association SOS amitié). Comme pour toutes les UE transversales, l'UE ne peut baisser la moyenne générale de l'étudiant, mais seulement lui rapporter des points supplémentaires en cas de validation.

Contenu de l'UE, ECTS et modalités d'évaluation :

- Le travail est réalisé sur l'ensemble de l'année universitaire.
 - L'UE compte pour 5 ECTS et sa validation compte pour le second semestre seulement.
 - Elle est validée si :
 1. L'étudiant a fait montre d'un engagement réel dans l'activité proposée, évaluée par les partenaires associatifs ou institutionnels avec lesquels il sera amené à travailler.
 2. L'étudiant présente un retour au référent universitaire de l'UE ou du module, au choix à l'écrit (entre 3 et 6 pages police Times 12, interligne 1,5 avec photos) ou à l'oral (20 mn d'exposé environ avec questions), présentant le contexte de son expérience, ce qu'il a découvert dans ce cadre, les difficultés rencontrées ainsi que les stratégies mises en place pour y pallier, ce que lui-même pense avoir apporté aux autres dans le cadre de cet engagement citoyen et ce que cet engagement lui a apporté personnellement en terme de compétences valorisables par la suite.
- Une troisième modalité d'évaluation est proposée sous la forme de la réalisation d'un e-portfolio (site personnel et professionnel en ligne) réalisé en TD durant le semestre 2 à l'IUT de Dijon.

Renseignements et inscription

uet@u-bourgogne.fr

Les étudiants peuvent désormais choisir parmi les 5 modules suivants :

1. Module "accompagnement scolaire" avec l'association AFEV

accompagnement scolaire à domicile de 30 h minimum à 60 h maximum (soit de 15 à 30 séances de 2h réalisées par l'étudiant dans l'accompagnement d'un jeune de 5 à 17 ans)

Finalités du dispositif : favoriser la réussite de tous, lutter contre les inégalités, favoriser la mobilité sociale...

Intervenants durant la formation : formateurs associatifs

Responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr

2. Module "parcours d'excellence" avec le Rectorat d'académie

tutorat personnalisé 2h tous les 15 jours (novembre-mai) dans un établissement du second degré, soit de 24 h à 35 h réalisées par l'étudiant avec des jeunes lycéens (essentiellement de niveau seconde) participant aux parcours d'excellence pour consolider les méthodes d'apprentissage des lycéens, leur proposer des visites culturelles afin de renforcer leur culture générale.

Encadrement : Professeur du secondaire responsable du parcours d'excellence ou conseiller principal d'orientation.

Responsable : Hélène Tourard - helene.tourard@u-bourgogne.fr

3. Module "aide aux migrants" avec l'association ARAM

L'association a pour objectif de favoriser l'insertion sociale et culturelle des jeunes migrants inscrits dans le Diplôme Universitaire Français Langues Etrangères (FLE). Elle forme les étudiants volontaires pour aider ces autres étudiants en situation précaire et leur demande un engagement d'au moins 60 h dans l'année.

Responsable : Claire Despierres - claire.despierres@gmail.com

<http://ub-link.u-bourgogne.fr/actualites/inscriptions-a-l-ue-engagement-citoyen.html>

4. Module "accueil des étudiants étrangers" avec l'association ENS InsiDijon (International Exchange Erasmus Student Network), pour un engagement d'au moins 60 h dans l'année

- Favoriser l'accueil, l'inclusion et l'accompagnement des étudiants internationaux.
- Faire la promotion de la culture bourguignonne et française.
- Favoriser l'engagement des étudiants internationaux dans le tissu local.
- Faire la promotion de la mobilité internationale.

Site web : www.dijon.ixesn.fr

Contact : insidijon@ixesn.fr

Responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr

5. Module "écoute des personnes en difficulté" avec l'association SOS Amitié

Attention ce module demande un engagement certain, puisqu'il s'agit de répondre par téléphone à des personnes en souffrance ou difficulté personnelle. Ce module est de loin le plus difficile au sein de l'UE, il n'est donc accessible aux étudiants qu'à partir de la L3, mais il est extrêmement formateur, par exemple pour des étudiants en psychologie. Il comprend une formation à l'écoute assurée par l'association (6 séances de 3 h ou plus, environ 20 h) ; elle est complétée par une formation pratique en alternance : double écoute et débriefing avec une personne déjà formée soit 28 h au total, plus les heures d'écoute soit au total environ 80 h dans l'année.

Engagements de l'étudiant en contrepartie :

- 8 à 12 h d'écoute par mois, sans avoir à assurer les écoutes de nuit, plus délicates à mener.
- obligation d'être présent dans un groupe de partage ou supervision une fois dans le mois (1 h 30 à 2 h)
- chaque étudiant aura un tuteur au sein de l'association (en lien avec l'enseignant de l'université responsable de ce module)

Responsable : Anne Masselin-Dubois - anne.masselin-dubois@u-bourgogne.fr